Revenu fiscal par canton en Alsace

Le rapport interdécile* par unité de consommation (UC) - 2011

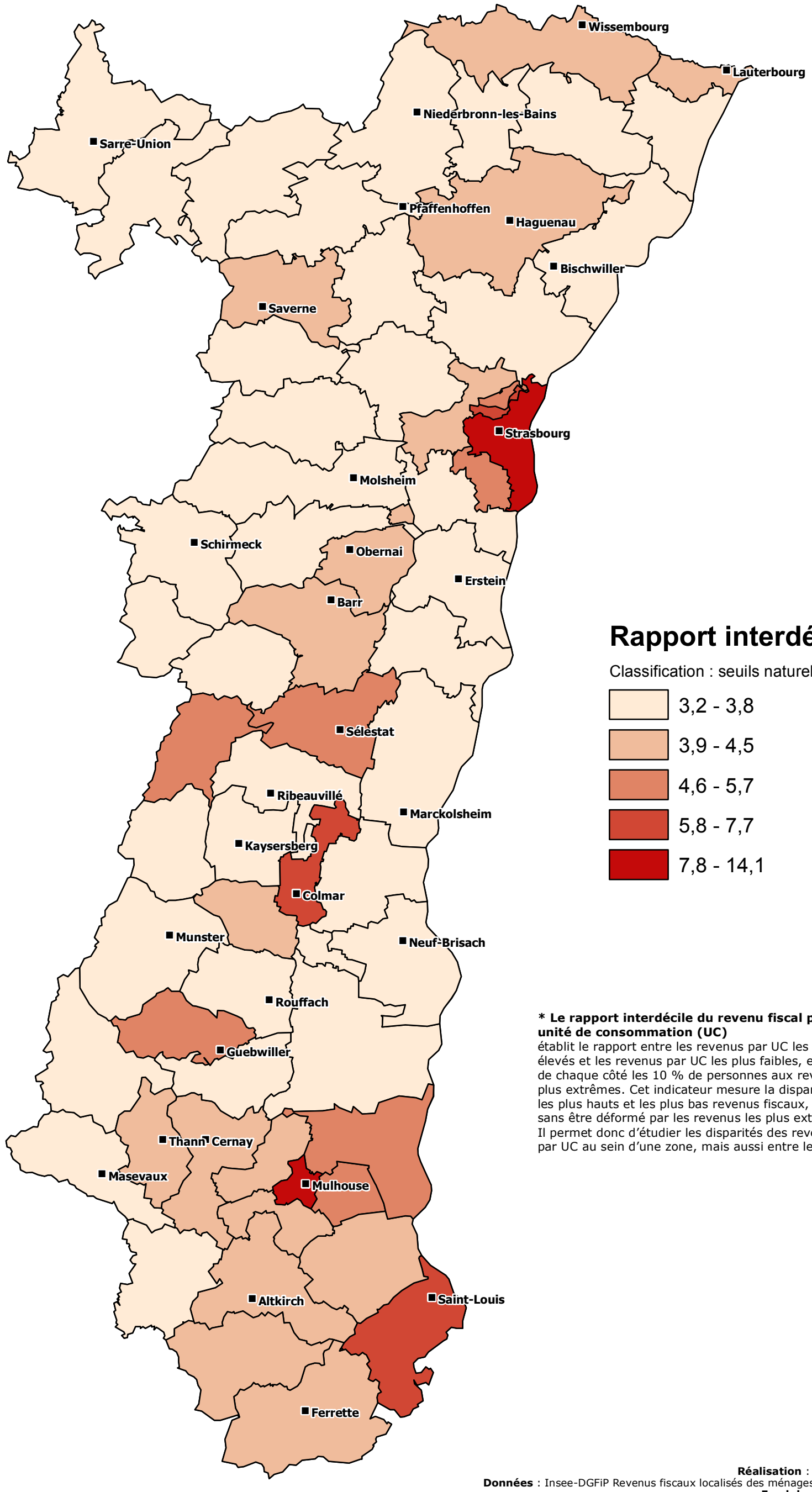

*** Le rapport interdécile du revenu fiscal par unité de consommation (UC)**
établit le rapport entre les revenus par UC les plus élevés et les revenus par UC les plus faibles, en ôtant de chaque côté les 10 % de personnes aux revenus les plus extrêmes. Cet indicateur mesure la disparité relative entre les plus hauts et les plus bas revenus fiscaux, sans être déformé par les revenus les plus extrêmes. Il permet donc d'étudier les disparités des revenus par UC au sein d'une zone, mais aussi entre les zones.

Région Alsace

SIG-FIN-3556
Réalisation : Région Alsace / SIGS
Données : Insee-DGFiP Revenus fiscaux localisés des ménages 2011, Région Alsace
Fond de carte : Région Alsace
Février 2014